



Le notaire peut'il donner des informations ?

Par chevalet

Bonjour,

J'aimerais savoir si un notaire peut donner des renseignements lors d'une succession à une personne qui n'est pas l'héritier direct.

Merci.

Par Tisuisse

Bonjour,

Votre question est confuse ou incomplète. Merci de nous en dire + si vous voulez qu'on vous aide.

A bientôt.